



## Propriété intellectuelle (Graphisme)

Par **seyb**, le **16/03/2012** à **15:24**

Bonjour à tous,

Je me permets de poster sur ce Forum pour poser une question relativement simple mais pour laquelle je ne trouve pas de réponse concrète, elles sont souvent floues ou contradictoires.

Je suis graphiste et je souhaite me pencher sur la fabrication de coques de Smartphone de manière très modeste et à petite échelle.

J'avais dans l'idée de créer des visuels basés sur les films, les jeux vidéos, bref, sur des choses connues mais en les déclinant de manière très minimaliste, une sorte de clin d'oeil.

Je ne compte pas citer les références (Exemple : Iron Man, Indiana Jones, etc), ni même mettre le moindre texte sur les visuels.

Pour vous donner un exemple, voici une image trouvée via Google qui correspond assez à ce que je souhaite faire :

<http://goo.gl/w62ka>

Ca pourrait même être encore plus simple qu'ici.

Ma question est donc la suivante :

Ai-je le droit de commercialiser des produits utilisant ce genre de visuels, est-ce trop proche ou trop parlant ? Dois-je obligatoirement payer une licence à chaque référent ? (Ce qui doit très certainement représenter une somme astronomique)

Merci pour votre aide.

Amicalement,